

# **Comptabilité financière**

SESSION 1

**Durée de l'épreuve : 2h30**

**Aucun document autorisé / Deux sujets**

## Examen de comptabilité

### Exercice n°1

M. Laborde décide de consacrer une partie de son épargne à la création d'un commerce de détail avec le nom commercial "ProxiCom". Les équipements nécessaires à son exploitation sont les suivants :

- Camionnette d'un montant de 28000 €
- Mobilier divers pour 25000 €
- Acquisition d'un fonds commercial pour 40000 €
- Trésorerie initial sous forme de dépôt bancaire : 15000 €.

Il compte compléter son apport par un emprunt auprès de sa banque : le Crédit Local.

On suppose toutes les formalités déclaratives ont été faites durant le mois de novembre.

Durant le mois de décembre N, il effectue les opérations suivantes :

01/12 : création de l'entreprise par versement à la BRED de 60000 €	
02/12 : réception par le BRED du montant de l'emprunt contracté par M. Laborde.	
03/12 : acquisition et règlement par chèque bancaire des équipements nécessaires à l'exploitation de l'entreprise.	
05/12 : retrait d'espèces de la banque pour alimenter la caisse	6000 €
08/12 : achat de marchandises à crédit au fournisseur XM	11500 €
09/12 : achat d'un micro-ordinateur avec imprimante (règlement par chèque)	1250 €
15/12 : ventes de marchandises au comptant par chèque	15600 €
17/12 : achat de marchandises réglé par chèque	7450 €
18/12 : règlement du loyer par chèque bancaire	4000 €
19/12 : règlement de frais d'entretien des locaux par chèque	600 €
26/12 : vente de marchandises à crédit à Gildas (détaillant)	14600 €
27/12 : règlement par chèque au fournisseur XM	4500 €
31/12 : vente de marchandises à crédit	13940 €

Pour l'ensemble des opérations, il ne sera pas tenu compte de la TVA.  
Le stock final de m/ses est 3950 €.

Questions :

- 1) Enregistrer au journal de l'entreprise ProxiCom (on utilisera des comptes à 3 chiffres, sauf pour les immobilisations où il faut des comptes à 4 chiffres).
- 2) Présenter le grand-livre pour la période considérée.
- 3) Etablir la balance des comptes au 31/12//N.
- 4) Présenter le bilan et le compte de Résultat de l'entreprise, simplifiés, à la fin du mois de décembre (on négligera les régularisations de fin d'exercice).

208 850  
258 190

**Exercice n° 2**

Enregistrer les opérations suivantes chez l'entreprise LEBRUN (on considérera que les opérations au comptant donnent lieu à des encaissements le même jour) :

Le 10/07/N, facture reçue, n° FA910 :

Matières premières	6 150
Remise 5%	
Escompte 1%	
Frais de transport HT	450
TVA (à 20%)	
(Règlement au comptant par chèque)	

Le 15/09/N, facture de vente n° FV715 :

Produits finis	19 350
Remise 5%	
TVA 20%	
Emballages consignés	250
TTC	

Encaissement le 15/10/N.

Le 25/09/N, facture reçue n° FA912 :

Marchandises	3 550
Escompte	60
TVA 20%	

Règlement le 20/10/N.

Le 26/09/N, facture de vente n° FV718 :

Produits finis	10500
Rabais 5%	
TVA 20%	

Encaissement le 30/10/N.

La société ESPACE BUREAU SA exploite une grande surface spécialisée dans la vente de matériel et fournitures de bureau dont voici un extrait de l'inventaire :

INVENTAIRE AU 31/12/N (extraits)				
IMPRIMANTES				
Réf. article	Qté en stock	Date achat	Qté restante	PU (€)
XE-M8	15	10/08/N	15	83
XE-M11	20	10/08/N	3	99
		15/10/N	17	95
XE-M15	6	15/10/N	6	155

Un nouveau modèle devrait prochainement remplacer le modèle XE-M8, techniquement dépassé. Compte tenu de la date de sortie prévue du nouveau modèle et des quantités vendues sur les derniers mois, le chef de rayon évalue la dépréciation du modèle XE-M8 à 30 % de sa valeur brute. Les deux autres modèles ont une valeur vénale supérieure à leur valeur brute. Stock d'imprimantes évalué au 31/12/N-1 : 3 635 €.

- Au 31/12/N, comptabiliser les écritures concernant le stock d'imprimantes (variation des stocks, dépréciations).

N° de compte	Intitulé	Créance TTC 01/01/N	Règlement courant N	Commentaire
416DO	DOSSY	21 528	4 784	Perte probable de 60 % du solde.
416RE	REBECCA	75 348	14 352	Attente d'un règlement de 21 528 euros, dépréciation pour la totalité du solde.
416MI	MIRARD	45 448		Dépôt de bilan courant N
411FA	FALASSOL	10 764	1 794	Règlement attendu de 75 % du solde.

Au 31/12/N-1, le solde du compte **491 – Dépréciations des comptes de clients** était créditeur de 61 500 €, dont 5 000 € concernaient le client DOSSY, 45 000 €, le client REBECCA, et 11 500 €, le client MIRARD.

- Comptabiliser les écritures d'inventaire nécessaire au 31/12/N.

La société FALVINE dispose du portefeuille de titres suivant :

	Date d'achat	Qté	PU
SMD	11/02/N-1	20	97,15
SMD	12/03/N-1	45	102,84
GRIVE	27/05/N-1	180	312,54
SMD	20/04/N	50	101,27
GRIVE	19/11/N	350	258,36

Les titres SMD ont été comptabilisés en « Autres titres immobilisés », les titres GRIVE en « Titres de participation ».

D'autre part, vous disposez des cours à l'inventaire fin N-1 et fin N.

	31/12/N-1	31/12/N
SMD	99,19	98,52
GRIVE	288,95	278,82

- Comptabiliser les écritures nécessaires fin N-1 et fin N.

### **Énoncé**

Le comptable de l'entreprise RUBIS prend en charge le dossier des cessions d'immobilisations de l'exercice N.

❶ M1 et M2 sont deux machines identiques, de valeur brute unitaire égale à 8 000 € HT, acquises et mises en service le 15/05/N-2 et amorties en linéaire sur 5 ans. M1 a été cédée le 12/03/N pour 3 000 € HT.

❷ Immeuble achevé le 15/06/N-12, acquis le 06/02/N-5 pour 340 000 € HT (TVA au taux normal), amorti en linéaire sur 25 ans, cédé le 24/05/N pour 375 000 €.

❸ Ordinateur acquis et mis en service le 08/08/N-2 pour 2 880 € HT, amorti en linéaire sur 4 ans. *Vendu le 14/06/N pour 1 000 € HT.*

❹ Actions ARCIPA (titres de participation)

Achat : 150 à 12 € pièce le 04/05/N-4 ; 300 à 10,20 € pièce le 27/01/N-2.

Vente : 220 à 10,50 € pièce le 03/09/N.

❺ Actions PLM (VMP)

Achat : 100 à 61,10 € pièce le 01/08/N-2.

Vente : 90 à 52,40 € pièce le 05/10/N.

1. Enregistrer les cessions dans la comptabilité de la société.